

BAC PROFESSIONNEL

Animation - Enfance et Personnes Agées (AEPA)

Conditions d'accès

Voie scolaire : sortie de troisième, sortie de seconde générale ou seconde technologique ou professionnelle,

Qualités requises :

- Avoir le goût des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir le sens des responsabilités
- Avoir un esprit d'initiative
- Être patient
- Faire preuve de bienveillance
- Accepter les critiques et savoir se remettre en question pour progresser
- Être en bonne forme physique

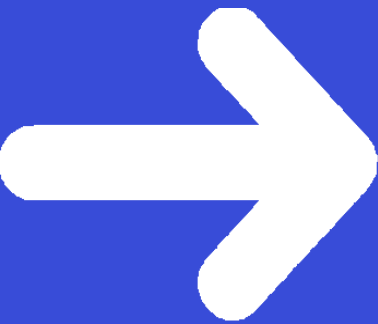
Débouchés

Le titulaire du diplôme du baccalauréat professionnel « Animation - Enfance et Personnes Agées » possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant de s'insérer professionnellement dans des emplois d'animateur de niveau IV, dans les structures suivantes :

- Accueil de loisirs, accueil de scoutisme
- Centres sociaux
- Maison de la Jeunesse et de la Culture
- Maisons de quartier
- Maisons pour tous
- Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
- Résidence autonomie, résidences services
- Services d'aide et de maintien à domicile
- Services de gériatrie des hôpitaux
- Service Enfance -jeunesse de la ville

Evolution dans l'emploi

Après le baccalauréat professionnel « Animation - Enfance et Personnes Agées », il est possible de poursuivre une formation d'études supérieures (Diplôme Universitaire Technologique) ou professionnelle en alternance (Diplômes professionnels de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)



BAC PROFESSIONNEL Animation - Enfance et Personnes Agées (AEPA)



Formation

Le bac professionnel « Animation-Enfance et Personnes Agées » a pour objet global de former des animateurs généralistes capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie

Objectifs

- Contribuer au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation ;
- Proposer des animations visant le maintien de l'autonomie et le bien-être personnel, en établissement ou à domicile ;
- Conduire des animations visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

Enseignements

Enseignements théoriques

- Français /Histoire-géo/enseignement moral et physique : 3.5h/s
- Langue vivante 1 : 2h/s
- Langue vivante 2 : 1.5/s
- Arts appliqués et cultures artistiques : 1/s
- Education physique et sportive : 2 .5h/s
- Economie-gestion : 1h/s
- Mathématiques: 1.5h/s
- Prévention santé environnement : 1h/s
- Enseignement professionnel : 11h/s
- Accompagnement personnalisé: 2 à 3 h/s
- Co-intervention Français : 1h/s
- Co-intervention math: 1h/s

Pratique professionnelle

La formation se déroule sur 3 ans dont **22 semaines** en milieu professionnel

